

Rassemblement d'oiseaux

Attestation sur l'honneur de l'exposant

Je soussigné

Propriétaire de l'élevage situé

.....

.....

Tél. Courriel

- Atteste sur l'honneur que tous les pigeons de mon élevage sont élevés en volière et ne sont jamais en contact avec l'avifaune sauvage. *(rayer la phrase si non concerné ou non réalisé)*
- Atteste sur l'honneur que tous les oiseaux autres que les pigeons sont détenus en claustration ou en volière depuis au moins 21 jours précédant l'arrivée à l'exposition. *(rayer la phrase si non concerné ou non réalisé)*
- Atteste sur l'honneur n'avoir présenté mes oiseaux (autres que les pigeons) à aucun autre rassemblement dans les 21 jours qui précèdent l'arrivée à l'exposition. *(rayer la phrase si non concerné ou non réalisé)*
- Atteste sur l'honneur assurer la traçabilité des oiseaux lorsqu'ils changent de propriétaire à l'occasion des rassemblements en collaboration avec les organisateurs. *(rayer la phrase si non concerné ou non réalisé)*

Conformément à l'article 7 paragraphes 1b de l'arrêté du 16 mars 2016 relatif aux niveaux du risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et aux dispositifs associés de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs,

Je sollicite l'autorisation de participer à l'exposition qui a lieu du au

sur la commune de département

avec des : Pigeons Autres oiseaux (coqs, poules, oies, canards, dindons, pintades)

Les oiseaux sont transportés sans aucun contact avec l'avifaune sauvage et participent à une exposition qui se tient sur un site ne permettant pas de contact avec l'avifaune sauvage.

Signature de l'exposant

Document à remettre aux organisateurs de l'exposition ou au vétérinaire sanitaire avant l'installation des animaux.